

VENIERIE

la chasse aux chiens courants





En forêt d'Andaines.

(Photo : S. Levoye)

CHANTONS NOS FANFARES

A une époque où trop de veneurs délaissent la trompe de chasse pour la pibole, et ceci est bien dommage, nous avons relevé avec grand intérêt cet article de M. Lyot, paru dans le bulletin de liaison des Trompes de l'Ouest et que nous reproduisons avec l'aimable autorisation de cette société.

* * *

Il est un sujet qui revient fréquemment dans les demandes exprimées par les sonneurs : faire connaître les paroles des fanfares afin qu'on puisse les chanter.

Pour les fanfares de circonstances et d'animaux, la plupart des vieilles méthodes de trompe ont publié des paroles qui ont été excellemment adaptées ou refaites par Gaston Chalmel dans le Manuel de la F.I.T.F. ; la question est donc résolue.

Il s'agit plutôt des fanfares d'équipages, de personnes ou de lieux. La plupart du temps, elle ont été composées avec des paroles : c'était la mode autrefois du moins, ces fanfares étaient souvent chantées lors des soupers d'après-chasse dont la gaieté était une caractéristique de la vénerie de nos anciens de la Belle Epoque. A l'origine, elles étaient généralement lithographiées par un imprimeur local en un petit nombre d'exemplaires sur des feuilles volan-

tes pour être distribuées aux amis ; on en retrouve parfois dans les greniers mais la plupart ont disparu. La musique, elle, a été recueillie et transcrite, les paroles n'ont souvent pas survécu.

Il y a quand même un très précieux recueil de fanfares avec paroles, celui que le comte Henri de La Porte (lui-même auteur de nombreuses fanfares) fit paraître sous forme de livraisons bimensuelles entre 1890 et 1892.

Malheureusement, on est souvent déçu par la qualité des paroles retrouvées : un bon veneur, un brillant sonneur n'est pas forcément un versificateur habile. Certaines paroles ne s'accordent pas avec la cadence de la fanfare. Ou bien elles sont d'une platitude attristante : on y rencontre régulièrement « veneur » rimant avec « ardeur » et « rapide » avec « intrépide », ce qui lasse à la longue... D'autres se sont fixés pour but de faire connaître à tous, les mérites et les vertus du maître d'équipage et de son épouse, elles tournent alors à une flagornerie éhontée ! Ou encore elles passent en revue tous les boutons en les nommant par leur prénom ou même les chiens ! C'était peut-être très amusant à l'époque pour ceux qui étaient au courant mais un siècle plus tard, cela perd beaucoup de son intérêt. Il y en a qui arrivent à présenter tous ces défauts à la fois... Bref, il faut faire un tri.

Equipage du Bois Monbourcher

De 1845 à 1875, le marquis Charles de Charnacé avait eu une meute pour chasser le lièvre et le renard. Il résidait au château du Bois Montbourcher près du Lion d'Angers (Maine-et-Loire).

En 1880, le marquis Guy de Charnacé et son fils y remontent l'équipage qui nous intéresse aujourd'hui avec vingt-cinq très beaux et très bons bâtards poitevins et saintongeais, servis par un homme à cheval. En 1884, le vicomte de Tredern s'associe à eux, portant l'effectif à environ quarante chiens. Ils chassent le chevreuil en forêts de Longuenée et Vezins, en en prenant une trentaine par saison. Ils portent la tenue bleu foncé, col, parements et gilet rouge amarante avec culotte blanche, tenue traditionnelle en Anjou ; leur bouton a été également adopté par d'autres équipages angevins. Cet équipage disparaît en 1891.

Voici les paroles des deux fanfares dédiées au marquis de Charnacé :

La Charnacé par le Cte H. de La Porte (1880)
(manuel F.I.T.F. - t. I - n° 39c)

« Echos d'Anjou, redites la fanfare
De Charnacé intrépide chasseur ;
Qu'à l'entonner un de nous se prépare
Et qu'aussitôt nous reprenions en chœur (FIN) »
Chevrette timide
Brocard si rapide
Fuyez, fuyez par les grands bois !
Volons sur la trace
D'un veneur de race
Servir l'animal aux abois. (DC)

Les aideux du Bois Montbourcher par le Cte de Charnacé
(manuel F.I.T.F. - t. I - n° 1b)

Bois Montbourcher, quelle joyeuse place
Nous allons perdre en te disant adieu ;
Nous n'aurons plus, au retour de la chasse
Ces bons moments auprès de ton grand feu (FIN)

Car, chacun peut le dire
Nul ne vaut le marquis
Pour boire, chanter et rire,
Malgré ses cheveux gris (DC)

POITOU (VENDÉE)

Equipage du Parc Soubise

Un des plus anciens et des plus célèbres équipages de l'Ouest, fondé dans les premières années du XIX^e siècle par le comte de Chabot au château du Parc Soubise près de Mouchamps (Vendée).

Il passe en 1842 à ses fils Auguste et Raymond de Chabot qui chassent d'abord le lièvre, puis le loup, le chevreuil et le cerf. Raymond s'étant fixé en Anjou en 1879, le comte Auguste reste seul en Vendée et se spécialise dans le cours du chevreuil, prenant également parfois quelques cerfs. Il chasse aux environs du Parc Soubise mais aussi à Léppo, Vezins et Chizé avec des déplacements en Bretagne et en Touraine. Les chiens très renommés sont des blancs et noirs obtenus à partir de gascons-saintongeais

croisés avec des anglais et un peu de sang du Haut-Poitou, servis par un piqueux et un valet de chiens montés. La tenue est entièrement rouge avec gilet chamois et culotte chamois ou blanche. L'âge venant, le comte Auguste de Chabot passe le fouet en 1895 à son fils, le vicomte Guillaume. Il meurt en 1911 ayant magnifiquement illustré les grandes traditions de vénerie française dont il était le doyen et laissant une œuvre remarquable d'écrivain cynégétique. Cet équipage fameux met bas à la guerre de 1914-18 mais ses traditions seront reprises en 1953 par le vicomte Louis de Chabot, maître d'équipage du Rallye Boissière qui actuellement et depuis 1969, découple en Anjou et en Vendée en association avec le Rallye Araize.

La Chabot par Ernest Bellecroix
(manuel F.I.T.F. - t. I - n° 35b - disque « Harloup »
du Rallye Gouaslière).

En vain bondit par la campagne
Malin brocard, toujours rusant,
En vain sa chèvre l'accompagne.
De loin les suit leur jeune faon.
Devant Chabot il faut qu'il tombe
A bout de souffle, angoisse au cœur ;
Ainsi fière beauté succombe.
Trouvant son maître et son vainqueur

Mieux que dix cors ou solitaire
En vain il ruse et se défend...
Adieu les bois, adieu la terre,
Adieu chevrette et petit faon !
Trompes, sonnez, la bête est prise
Et répondez au mâle chœur
Des fiers bâtards du Parc Soubise
Par la fanfare du vainqueur.

LE LOUVART

(paroles pour les « Dames »)

A peine, hé-las, sé-pa-ré de ta
mè-re, jeu-ne lou-vart, tu trou-ves le tom-
beau. Tu n'as en-cor d'u-ne jeu-ne ber-
gè-re mordu le chien, cro-qué le tendre agn-
eau ! Va, l'in-no-cen-ce ne nous sau-ve-
guè-re, il nous faut être ou vic-time ou bour-
reau.

Vautrait de Tardais

Fondé en 1874 à La Ferté Vidame, le vautrait du baron Léon de Dorlodot s'installe en 1882 à Tardais près de Senonches (Eure-et-Loir). Au chenil de Tardais, très bien aménagé, soixante-dix à quatre-vingts chiens surtout des fox-hounds (pour la vitesse et le mordant) et aussi des bâtards (pour la voix). Ces chiens sont marqués à droite, comme c'est l'usage, de la lettre D, et à gauche, ce qui est assez original d'un numéro d'ordre. Cinq hommes montés assurent le service du vautrait où le premier piqueux Antoine reste vingt-six ans jusqu'à sa retraite. Trente à quarante sangliers sont pris chaque saison en forêts de Senonches, La Ferté-Vidame, Montecot, Longny, Dreux, etc. C'est un personnage hors du commun, le baron de Dorlodot : grand sportif, infatigable, audacieux jusqu'à la témérité ; des quelque mille quatre cents sangliers que le vautrait a pris en 1906, presque tous ont été servis par le maître d'équipage lui-même, à la dague. C'est à cette époque que le vautrait passe aux mains du baron Gontran de Dorlodot. En 1910, les sangliers se faisant rares, le vautrait est transformé en équipage de cerf, les fox-hounds cédant la place à des bâtards poitevins et vendéens. On attaque toujours de meute à mort, avec une cinquantaine de chiens ! La tenue portée par l'équipage et le vautrait est verte, col et parements en pointe et gilet amarante, culotte de velours vert et bottes de vénerie ; les hommes ont le galon de vénerie sur la tunique, les maîtres sur le gilet seulement. Comme d'autres, l'équipage des Tardais est balayé par la guerre de 1914.

(1) Je ne désire nullement offenser mes amis normands mais, historiquement, le Perche appartient bien à la province du Maine qui s'étend vers le Nord-Est jusqu'aux portes de Dreux.

La Dorlodot par le Cte de Meaussé
(manuel F.I.T.F. - t. 1 - n° 62b)

refrain :

*Et gaiement, le verre en main,
Buvons aux chasseurs,
Chantons en chœur ;
De nos chants, que le refrain
Dise des veneurs
La noble ardeur.*

*Le sanglier fuit bruyamment
Et du hallier sort prestement ;
Sur son cheval, au grand galop
Il est suivi par Dorlodot.*

2

*La meute presse et fait fureur,
Emplit le bois de ses clameurs ;
De la chasse j'entends l'écho :
Rallie là-haut à Dorlodot !*

Une fanfare de l'Ouest

Une jolie fanfare d'équipage du Bas-Poitou ne figure pas dans les recueils de la Fédération. Vous pouvez l'entendre sonnée par nos amis du « Rallye Gouaslière », dans leur disque « Harloup » que je recommande à ceux qui ne le possèdent pas encore.

« Rallye Valette » fut fondé en 1867 par Georges Bordier au château de Valette par Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Il découplait presque toujours avec « Rallye Fougère » à son cousin René Bordier, portant le même bouton : une tête de loup de face, fond granité et la même tenue : vert foncé, parements de velours noir avec galon de vénerie pour les maîtres, gilet de drap rouge sans galon et culotte de velours gris.

Avec une trentaine de bâtards poitevins-saintongeais menés par le piqueur Louis Comte remplacé par Pierre Guyon à partir de 1894, il chassait le chevreuil (au début quelques sangliers) en forêt de Gatine avec chaque année en janvier un déplacement à Chizé.

En 1911, Georges Bordier passa le fouet à son fils Hubert qui dirigea l'équipage jusqu'à la guerre de 1914.

J.-F. Lyot

LE LOUVART

(paroles pour les « Messieurs »)

Ma-rie-Mar-got s'endor-mit dans un pré, Les jambes en l'air et les cuisses é-car-tées. Un p'tit oi-seau lui pi-quait - le c.s.l - "Pour y ni-cher, bel oi-seau, qu'at-tends-tu ?" D.C.